

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 23 avril 2008 de M. Alexandre Wisard, intitulée: «Propreté au parc des Bastions».

TEXTE DE LA QUESTION

Il y a une année déjà, au mois d'avril 2007, les pelouses du parc des Bastions ont accueilli une population nombreuse et fêtarde, avide de retrouver des espaces de détente de qualité.

L'abondance de détritux divers les lendemains a mis en évidence diverses lacunes.

Depuis douze mois, le Conseil administratif a-t-il envisagé l'installation dans le parc d'un système de récupération du verre ou du PET?

Dans ce même intervalle, le nettoyage des lieux a-t-il gagné en efficacité, les lieux n'étant pas nettoyés le week-end avant 10 ou 11 h du matin?

Enfin, la présence d'agents de sécurité municipaux a-t-elle été envisagée, afin de rappeler aux usagers les règles de base en matière de respect de la propreté de l'espace public?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

De par son emplacement et son aménagement, la promenade des Bastions est propice aux activités de plein air. Le Conseil administratif a donc limité les manifestations aux seuls événements officiels, notamment la fête des promotions scolaires, la fête du 1^{er} Mai, la Fête nationale ainsi que la course de l'Escalade.

Afin de préserver des espaces de qualité, le Conseil administratif a chargé le Service des espaces verts et de l'environnement d'adapter sa stratégie d'entretien:

- par la mécanisation du nettoyage du site au moyen d'aspirateurs et de balayeu-
ses, permettant ainsi une intervention rapide et plus fréquente;
- en mandatant les week-ends et jours fériés une entreprise spécialisée, d'avril
à octobre, afin de vider les corbeilles et de nettoyer mécaniquement les che-
mins;
- en émettant, lors des manifestations autorisées, des recommandations aux
organisateurs par les services concernés (Service de la sécurité et de l'espace
publics, Service des espaces verts et de l'environnement, Voirie – ville pro-
pre), notamment sur le nettoyage, l'utilisation de vaisselle compostable, la

protection des végétaux ainsi que l'installation de conteneurs pour le tri des déchets.

Dans le cadre de la coordination entre les services municipaux, les agents de sécurité municipaux sont chargés d'une surveillance accrue des lieux.

Malgré toutes ces dispositions, des rassemblements non contrôlés ont lieu à la promenade des Bastions durant la belle saison et nécessitent des mesures extraordinaires impliquant des partenaires extérieurs, notamment des services de sécurité et de prévention.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Manuel Tornare

Le 5 novembre 2008.